

Conseil Municipal du	27 juin 2022		à	18h00	
N°ordre	1		Titre	Approbation des comptes de gestion 2021	
N° identifiant	2022-0181				
Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD		PJ.	Compte de gestion du budget Principal Compte de gestion du budget Pompes funèbres Compte de gestion du budget Locations immobilières et base de loisirs	
Date de la convocation	20/06/2022				
Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY		PJ.	Compte de gestion du budget Principal Compte de gestion du budget Pompes funèbres Compte de gestion du budget Locations immobilières et base de loisirs	
Secrétaire(s) de séance					
Membres en exercice	0		PJ.	Compte de gestion du budget Principal Compte de gestion du budget Pompes funèbres Compte de gestion du budget Locations immobilières et base de loisirs	
Quorum	18				
Présents	0		PJ.	Compte de gestion du budget Principal Compte de gestion du budget Pompes funèbres Compte de gestion du budget Locations immobilières et base de loisirs	
Absents	0				
Mandats	0	<u>Mandants</u>		<u>Mandataires</u>	
Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67. Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.</p> <p>Départ de M. Abderrazak HALLOUMI (pouvoir donné à Mme Sylvie SAP).</p>				

Projet de délibération étudié par:	Commission démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

Le Comptable public de la Ville de Poitiers a réalisé l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 pour les budgets de la Ville (budget Principal et budgets annexes Service funéraire et Locations immobilières et Bases de Loisirs).

Les écritures des Comptes administratifs et des Comptes de gestion du Comptable Public des budgets cités ci-dessus sont concordantes pour l'ensemble des budgets. Le compte de gestion du budget principal fait l'objet d'observations mineures sur des questions purement techniques, qui seront traitées au cours de l'exercice 2022 en coopération avec la Direction Générale des Finances Publiques.

Après examen de ce dossier, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les Comptes de gestion du Comptable public pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes aux Comptes administratifs pour le même exercice.

POUR	0		Pour la Maire,
CONTRE	0		
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgetaires